

PROBLEMATIQUE DE L'AGRICULTURE LIBANAISE: PROBLEMES ET SOLUTIONS

ABEL CORTAS(*)

La problématique

Pendant 22 mois de fonction en ma qualité de Ministre de l'Agriculture Libanaise, et quarante ans de carrière comme Ingénieur/Economiste Agricole au même Ministère et à la FAO je me suis mis toujours à réfléchir et penser aux problèmes de l'agriculture libanaise. Cet essai est le résultat de mes réflexions sur ce sujet.

J'essayerai en premier lieu de présenter la problématique et les solutions qu'il faut pour résoudre les problèmes de cette agriculture, et en deuxième lieu je jeterai un regard sur l'avenir de cette Agriculture.

En premier lieu, le problème qu'il faut résoudre est un problème de structure. L'exploitation agricole est trop petite pour en faire une exploitation économique viable. Des mesures de remembrement sont nécessaires pour grouper les pièces de terrains agricoles et pour essayer d'agrandir les exploitations agricoles. De même, faut-il introduire quelques réformes dans la loi de l'héritage pour maintenir un certain minimum de superficie pour l'exploitant agricole? Il faut encourager aussi le système de fermage et louage de machinisme agricole qui permettrait d'utiliser le matériel agricole avec efficacité, en faire une exploitation agricole plus grande et utiliser à profit le machinisme agricole.

Il faut admettre que le cadastre n'a couvert que 60% du territoire libanais. Des régions entières comme le Hermel/Kaa ne sont pas couvertes du tout. De même les relations juridiques entre propriétaires et exploitants agricoles (Status de fermage, métayage et faire-valoir direct) ne sont pas encore bien définis. Il n'existe pas encore un code rural bien défini au Liban. Le statut juridique actuel du fermage et métayage est défini dans certains articles qui datent du temps de La Majallah et dans le Code des Obligations et des Contrats qui date de 1933. Il faut revoir toutes ces lois et en faire un code rural bien clair tenant compte des développements économiques et sociaux du monde rural au Liban.

Il faut dire que les 17 ans de guerre au Liban ont presque ruiné l'Agriculture libanaise. Toute l'infrastructure d'irrigation (petite, moyenne et grande irrigation), voirie agricole, stockage, tout le cheptel (production laitière, production de viande, des oeufs et des poulets) les forêts (que ce soit par le feu ou par les chèvres), ont été détruits ou décimés par la guerre. Toute cette destruction est parvenue au moment où les pays limitrophes (Syrie, Jordanie, Israël, Egypte) ont beaucoup développé leur agriculture et sont devenus des concurrents acharnés dans nos débouchés traditionnels des pays du Golfe. Rien qu'à donner un seul exemple. La superficie de terres irriguées en Syrie a augmenté de 600.000 ha en 1972 à 1.100.000 ha en 1994, tandis qu'au Liban cette superficie a baissé de 75.000 ha à 67.000 ha dans la même période.

Le potentiel humain du Ministère de l'Agriculture, de la Recherche Agronomique, et du Plan Vert a beaucoup vieilli et même les structures physiques de ces trois organisations ont été détruites. Les stimulations morales et matérielles pour une meilleure productivité n'existent presque pas. Ce qui exige nécessairement une réforme administrative et un rajeunissement de cadres de la recherche et de l'administration.

Le problème de l'Agriculture libanaise est un problème d'efficacité et de productivité. N'oublions pas que les sols libanais, sauf dans le cas de la Bekaa et du Akkar, sont, dans la majorité des cas, des sols peu fertiles. Ce sont des sols calcaires qui ne retiennent pas l'eau et ne supportent pas de grandes doses de fertilisants minéraux et organiques. Par conséquent, il faut faire de grands efforts pour trouver les bonnes espèces adaptées à ces sols et utiliser des grandes doses de fertilisants organiques et minéraux pour corriger la fertilité de ces terres. Ce qui est une tâche très onéreuse pour l'agriculture libanaise.

Le problème de l'emploi en Agriculture est un problème crucial du fait de la migration de la force de travail vers les autres secteurs de l'économie (surtout l'industrie et le secteur tertiaire) et vers l'étranger et la réticence, sinon le refus de la main-d'oeuvre libanaise de travailler en agriculture, il est devenu impératif et inéluctable de trouver les moyens nécessaires pour une mécanisation appropriée du secteur agricole libanais, ou bien il faut trouver un système de production agricole adaptable aux conditions de structure et de l'emploi de l'Agriculture libanaise.

La structuration et l'encadrement de l'Agriculture libanaise au niveau de l'Union Nationale des Agriculteurs (qui est presque inexistante) et au niveau des syndicats et groupements d'agriculteurs (sauf pour ce qui est des groupements de betteraves à sucre, pommes de terre et tabac) ainsi que les chambres d'agriculture n'existent pas. Ce qui fait qu'au Liban la pression politique pour défendre le secteur est très faible par rapport à ce qui existe pour les associations des industriels et des commerçants. De même les syndicats de travailleurs agricoles laissent beaucoup à désirer pour la défense de leurs intérêts.

Devant ces faits et cette problématique assez difficile du secteur agricole libanais, la tâche qui incombe au Ministre de l'Agriculture, est très difficile, presque impossible. Toutefois, depuis que j'ai pris mes fonctions en tant que Ministre de l'Agriculture, je me suis mis à formuler et exécuter un programme très intensif pour la restructuration du Secteur Agricole Libanais. Ce programme de dix ans, intégré dans le Plan National de Redressement Economique (1993-2002) comprend ce qui suit:

Regards vers l'avenir: restructuration du secteur agricole Libanais

1. Renforcer le travail administratif et technique du Ministère de l'Agriculture et encourager le recrutement des cadres jeunes d'ingénieurs agricoles et forestiers et de médecins vétérinaires et les encadrer dans un bon programme de formation et de recyclage.

2. Renforcer la protection du marché agricole intérieur au Liban et prendre des mesures de politique pour améliorer le réseau des agriculteurs. Ce qui implique aussi l'amélioration des circuits de commercialisation et la recherche de nouveaux débouchés aux surplus de la production agricole libanaise.

3. Cette deuxième mesure suppose une amélioration de la productivité et de la commercialisation des produits agricoles libanais. Ce qui implique de grands efforts à déployer de la part des Centres et Instituts de Recherches Agronomiques au Liban pour trouver de nouvelles variétés et espèces de haut potentiel génétique et de haut rendement. Ceci implique aussi une réforme de la Recherche Agronomique au Liban et une bonne coopération entre l'IRAL (Institut de Recherche Agronomique), les universités et les facultés de l'agriculture au Liban.

4. En plus de la Recherche Agronomique, il faut renforcer toutes les institutions agricoles à commencer par le Crédit Agricole au Liban. Une loi a été élaborée et approuvée par le Parlement Li-

(*) Ministre de l'Agriculture, Liban.

FOCUS

banais pour créer une Banque de crédit agricole. Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour la mettre en exécution et trouver le capital nécessaire pour le financement de cette Banque. De même, et dans le même ordre d'idées, il ne faut pas oublier le secteur de crédit agricole coopératif. Il faut aussi ressusciter l'Union Nationale de Crédit Coopératif et la renforcer autant que possible.

5. Continuer à exécuter les projets de développement agricole régional tel le projet de Baalbeck/Hermel et le Projet de développement de la Production Animale. De tels projets, il faut les multiplier dans toutes les régions du pays vu leur succès et l'intérêt suscité par les agriculteurs.

6. Coopérer avec la FAO et les autres organisations internationales ainsi que les associations régionales agricoles pour l'exécution des projets de vulgarisation agricole et de lutte contre les maladies et les insectes. Ce genre d'aide aux agriculteurs a bien montré ses effets. Il s'agit de répéter des expériences bien réussies par le Ministère de l'Agriculture, l'année dernière.

7. Continuer les efforts avec le Ministère de Ressources Hydrauliques, pour l'exécution du projet de la Banque Mondiale pour l'irrigation des Régions Yammouneh, Bared, (Akkar) Dannieh (Liban Nord) Litani (Bekaa Sud), Quassmieh (Liban Sud), Adonis, Barouk, Laklouk et Akkoura (Mont Liban), pour bien exécuter ces projets et aller au plus vite dans leur exécution, il faut renforcer la capacité du Plan Vert au Ministère de l'Agriculture, augmenter son Budget et améliorer ses capacités professionnelles et administratives. Son budget annuel ne doit pas baisser à moins de 25 millions de dollars par an pour subvenir aux besoins de mise en valeur des terres, projets de petite irrigation, de voiries agricoles et lacs collinaires.

8. Concernant ce dernier point sur les lacs collinaires, un projet vient d'être élaboré par le Ministère de l'Agriculture et l'Organisation Arabe de Développement Agricole. Ce projet doit être soumis à la Banque Islamique très prochainement, pour son financement.

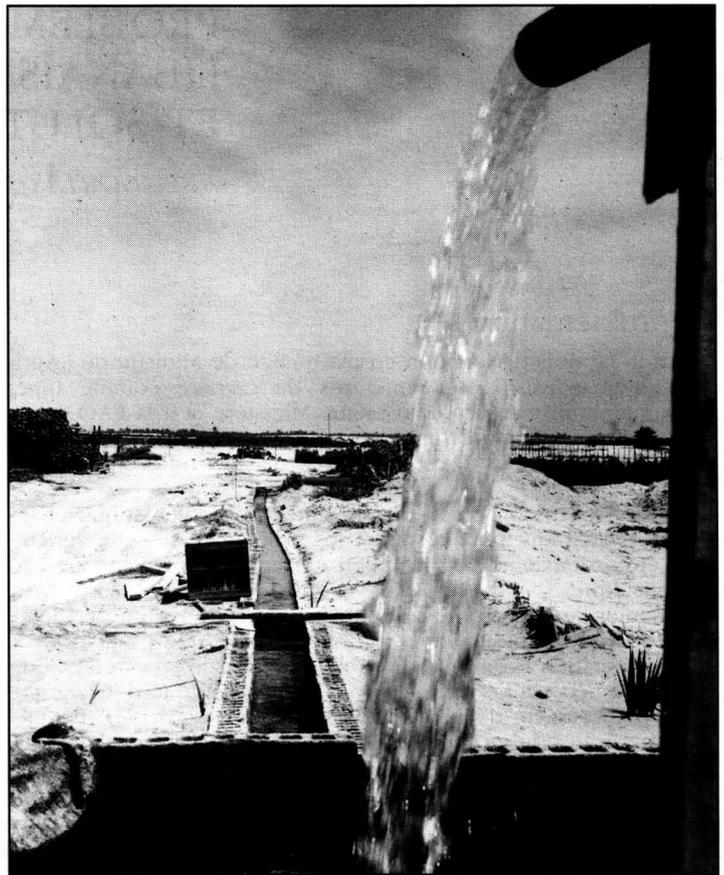
9. Toutes ces idées de développement agricole, surtout en ce qui concerne l'irrigation et le Plan vert, ont été intégrées dans le Plan de Redressement Economique (1993-2002) qui doit être soumis au parlement très prochainement. Le Plan Agricole comprend parmi beaucoup d'autres:

- Le développement et l'amélioration de la production animale.
- La création d'une organisation pour la production des semences sélectionnées (blé et pomme de terre).
- Travaux du Plan Vert tels que décrits aux points 7 et 8.
- Développement des forêts et amélioration des pâturages. Il s'agit pour les pâturages d'une superficie de 350.000 ha. En plus, il faut reboiser une superficie de 4.500 ha/an de forêts et construire 1.500 km/an de routes agricoles.
- En ce qui concerne l'irrigation il faut pouvoir dans les dix ans à venir exécuter les projets suivants:

	(Millions \$)
- Qassmieh/Ras El Ain (Liban Sud)	9,5
- Réhabilitation des projets Yammouneh, Dannieh, Bared, etc.	43,0
- Litani (Bekaa-Sud)	47,0
- Litani (Liban-Sud)	69,0
- Le Bassin de l'Oronte (ASSI)	88,0
- Réhabilitation et exécution des petits projets d'irrigation (Beachtar, Azzounié, Chabroukh, Iaal)	100,0
Total	356,5

10. Tout ce programme de développement agricole doit être accompagné d'un programme de statistiques agricoles qui est très embryonnaire, à présent, et d'un programme de développement de la Recherche Agronomique tel que décrit au point 3.

11. Des mesures draconiennes et assez sérieuses doivent être prises par le Ministère de l'Agriculture, en coopération avec le Ministère de l'Environnement et le Service de Protection du Consommateur pour la lutte contre la fraude, le trafic illégal des marchandises à travers les frontières et le contrôle de qualité des intrants et des extrants de l'Agriculture Libanaise.



12. Préparer et faire voter une loi pour la création d'une caisse pour subventionner les exportations des surplus de l'Agriculture libanaise (Pommes, Agrumes, Huile d'Olive, Oeufs) et assurer une protection contre les intempéries de la nature. Cette caisse doit être financée par les agriculteurs eux-mêmes et une certaine taxation des importations agricoles et non agricoles par le Budget de l'Etat.

13. Répéter tous les ans la tenue des réunions du Congrès National de l'Agriculture Libanaise qui a été organisé pour la première fois, l'année dernière. Il doit avoir lieu cette année les 16 et 22 Octobre. La tenue de ces réunions a l'avantage: (a) de bien programmer l'avenir de l'Agriculture libanaise; (b) de tenir compte de toutes les opinions et points de vue des associations agricoles et des agriculteurs pour bien formuler une politique agricole adéquate et élaborer un plan de développement agricole à moyen terme; (c) faire le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes de développement agricole.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut se poser la question suivante: est-ce que l'Agriculture libanaise est viable vu les problèmes en face et parmi lesquels les problèmes de la Paix qui peut arriver très prochainement au Proche Orient? Est-ce qu'une Agriculture assez fragile comme la nôtre pourrait supporter la concurrence? Ma réponse, en tant que Ministre de l'Agriculture libanaise est positive. Oui: l'Agriculture libanaise peut survivre à la concurrence étrangère, à deux conditions:

- Si nous arrivons à exécuter ce plan de redressement agricole tel que décrit dans cette allocution.
- Si les autres concurrents jouent le jeu de la concurrence libre et loyale, selon les conditions et les règles internationales du GATT.

Aussi, il faut que tout le monde joue les règles du jeu d'une façon honnête et loyale. ●